

Procès-verbaux des séances

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **63 (1938)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Année 1938-1939

**Séance du 28 janvier 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université,
sous la présidence de M. E. Guyot, président.**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 janvier est lu et adopté.

MM. Charles Emery et le docteur Jean Greppin sont admis comme membres actifs.

M. le président donne lecture de la lettre suivante de M. Rambal:

Neuchâtel, le 18 janvier 1938.

Monsieur le Président
de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles,
Neuchâtel.

Monsieur le Président,

Je me réfère à l'interpellation qui vous a été faite par M. le prof. A. Berthoud, lors de la dernière séance de la Société, le 14 courant, au sujet d'expériences de radiesthésie, et dont vous vous étiez chargé de m'entretenir.

Vous m'avez en effet fait part, en février de l'année dernière, du désir qui avait été exprimé lors d'une séance à laquelle je n'ai pas assisté.

J'ai estimé ne pas devoir y donner suite.

Tout d'abord, l'attitude de MM. les prof. Jaquerod et Berthoud et de leurs étudiants, lors de ma conférence du 29 janvier 1937, n'était pas faite pour m'y porter.

Si je vous ai proposé à l'époque de faire cette conférence, c'était que j'estimais devoir faire connaître la vraie nature de la radiesthésie et faire entrevoir le rôle considérable que ce moyen d'investigation est appelé à jouer précisément dans les sciences dites Naturelles.

Comme vous le savez, j'étais tout à fait au courant de certaines oppositions; mais, comme je l'ai dit, la radiesthésie peut aujourd'hui n'en plus faire cas. Que les négateurs restent donc tranquillement sur leurs positions!

J'ai également dit que tous les travaux de radiesthésie, qui font appel aux facultés les plus délicates de notre organisme, doivent être faits dans le plus grand calme, et surtout en dehors de toutes sugges-

tions ou influences gênantes. C'est pour cette raison aussi que je m'abstiens en principe de procéder à des expériences devant des personnes opposées, sinon hostiles, à la radiesthésie. Je n'ai à ce sujet de compte à rendre à personne.

Le procès-verbal d'expériences, dont vous avez eu l'amabilité de donner lecture lors de la dernière séance, a pu montrer aux membres de la Société présents que les expériences auxquelles je procède occasionnellement, ceci en dehors de mes travaux de recherches scientifiques, peuvent présenter le plus haut intérêt.

Je considère maintenant la question comme close.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués et bien dévoués.

(signé) *P. Rambal.*

M. A. Berthoud prend acte du refus de M. Rambal, qui clôt la discussion soulevée dans notre société sur la radiesthésie.

M. Jean Baer fait une conférence sur *Les explorations sous-marines.*

L'auteur passe rapidement en revue les divers appareils utilisés à ce jour pour rester sous l'eau. Tous ces appareils peuvent être ramenés à deux types. Dans le premier, le plongeur reste relié à la surface par une conduite lui assurant le renouvellement de l'air (type scaphandre), et, dans le deuxième, la provision d'air est emportée dans l'appareil (type cloche à plongeur). Mais, quel que soit l'appareil utilisé, il faut vaincre la forte pression qui s'exerce sur le plongeur. A 10 mètres déjà, le corps de l'homme supporte une pression totale de 15 tonnes. C'est ainsi que l'on a imaginé le scaphandre blindé, au moyen duquel il est possible à l'homme de descendre à des profondeurs de 90 mètres, et même au delà de 150 mètres. La meilleure solution du problème a cependant été trouvée par un zoologiste américain, le Dr Beebe, qui a construit un appareil sphérique, étanche, muni de lumière électrique, du téléphone et de fenêtres en quartz fondu. C'est au moyen d'un tel appareil, nommé « bathysphère », que le Dr Beebe est parvenu à la profondeur de 900 mètres, au large des Bermudes, et qu'il a pu faire de remarquables observations inédites sur la faune vivante dans ce milieu. Les poissons de ces profondeurs sont porteurs d'organes lumineux divers dont l'anatomie est très particulière. La source lumineuse peut être due à la présence de bactéries lumineuses dans ces organes, ou bien à l'oxydation de graisses par des ferments. La lumière est concentrée par des jeux de lentilles dont l'orientation peut faire varier la couleur par diffraction. Enfin, certains poissons peuvent masquer leurs feux à volonté au moyen d'un repli cutané qu'ils ramènent devant le photophore. Les conditions physiques dans les grandes profondeurs marines sont très spéciales. La lumière y est très rapidement absorbée, les rayons rouges et jaunes les premiers, de sorte qu'à 300 mètres pénètrent seulement les rayons bleus, et il s'ensuit que l'eau est d'un bleu intense. Au delà de cette profondeur, l'eau devient noire, opaque. La température baisse aussi rapidement. On peut

avoir en surface une température de 25° à 30°, et à 900 mètres 7° seulement. Des sondages à 5000 mètres de profondeur ont indiqué une température de 2°.

Pour terminer, l'auteur discute les projets du professeur Piccard, qui a l'intention de descendre à 8000 mètres de profondeur, accompagné d'un zoologiste. Cependant cette plongée, sans phares pour éclairer la mer dans les alentours immédiats de l'appareil, ne peut être d'une bien grande utilité à la zoologie.

Cette conférence était illustrée de nombreuses projections en couleurs représentant les formes animales des grands fonds marins.

M. Jaquerod demande à M. Guyot s'il peut donner des détails sur l'aurore boréale qui a été remarquée le 25 janvier dernier. M. Guyot répond qu'elle n'a pas pu être observée scientifiquement à notre Observatoire, et que, dès qu'il aura de plus amples renseignements, il les communiquera à la Société.

*Société neuchâteloise de géographie et Société neuchâteloise
des sciences naturelles réunies.*

**Conférence de M. Jean Gabus, donnée le mercredi 2 février 1938, à 8 h. $\frac{1}{4}$,
au Grand auditoire des Lettres de l'Université.**

Sujets: 1. *Voyage en Laponie* (avec projections lumineuses); 2. *But et organisation d'un voyage d'exploration au Labrador et à la Terre de Baffin, par la « Mission ethnographique suisse 1938-1939 ».*

**Séance du 18 février 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université,
sous la présidence de M. J. Baer, vice-président.**

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier est lu et adopté.

M. H. Spinner présente une communication sur *Le rôle des couleurs dans le monde végétal.*

L'énergie solaire qui pénètre dans l'atmosphère terrestre est d'environ un million de milliards de milliards de calories. Mais le sol n'en reçoit qu'une partie, en moyenne 50% à 1800 mètres, 25% en plaine. Cette diminution de quantité est accompagnée d'un changement de qualité. De Zurich à Davos le bleu-violet augmente de 200% en hiver, de 35% en été, de 100% au printemps et en automne. Les végétaux aux différentes altitudes doivent s'adapter à ces conditions; l'excès d'ultra-violet les tue.

Les biologistes, comme les peintres, distinguent l'ombre bleue des corps complètement opaques et l'ombre verte des frondaisons forestières. Dans les premières abondent les radiations allant du bleu au violet, dans les secondes ce sont les rouges et le vert qui dominent. On conçoit dès lors que les plantes vertes, dont l'existence dépend essentiellement du travail de leur chlorophylle, doivent posséder une grande souplesse pour se faire à ces divers régimes. Sur un même arbre

déjà les feuilles d'ombre ont une structure moins différenciée que les feuilles de soleil.

Les plantes aquatiques sont soumises à un régime plus spécial encore, la lumière étant rapidement éteinte par l'eau, en commençant par le rouge. Dans le lac de Constance, par exemple, on a mesuré 100% d'intensité à la surface, 60% à 1 m., 32% à 2 m., 16% à 3 m., 9% à 4 m., 6% à 5 m. Quant aux changements de qualité, déterminés en mer, le rouge disparaît pratiquement à 50 m., le jaune à 100 m., les couleurs suivantes vers 200 m.; ce sont évidemment des moyennes. De là la stratification des algues vertes, puis vert-brun, puis brunes riches en fucoxanthines, puis rouges, les premières assimilant surtout dans le rouge et moins dans le bleu, les troisièmes dans le bleu et moins dans le rouge, les quatrièmes dans le vert et moins dans le bleu.

Enfin, d'un soleil bas à l'horizon, la terre reçoit beaucoup moins d'énergie que d'une lumière zénithale, mais proportionnellement beaucoup plus de rayons rouges. Ceci affecte la couleur des corolles et par contre-coup leur attrait pour les insectes. Dans les Alpes, 78% des fleurs sont entomophiles, 63% seulement dans les régions arctiques.

Séance du 11 mars 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université, sous la présidence de M. E. Guyot, président.

Le procès-verbal de la séance du 18 février est lu et adopté.

M. Maurice Droz, pharmacien à Neuchâtel, est présenté comme candidat par MM. Rivier et Guyot.

M. le Dr Jean Greppin présente une communication sur *Le cancer expérimental*.

I. *Introduction*. — Il est impossible d'expliquer les phénomènes vitaux par l'application des lois physico-chimiques connues jusqu'à présent. Il est tout à fait impossible de réduire un être vivant à la juxtaposition d'un certain nombre de solutions séparées par des membranes, et d'expliquer ainsi son fonctionnement. On pourrait dire, pour résumer ce point de vue, que dans l'étude de la matière vivante, il faut plus d'imagination et moins de connaissance. Demander à l'Homme de comprendre la Vie, c'est demander à une machine la cause qui la fait mouvoir, ou par exemple demander à une automobile de décrire l'usine dans laquelle elle a été construite. Pour nous, la tâche correspondante apparaît comme au-dessus de nos forces, et le seul conseil que puisse nous donner la raison est d'y renoncer. Mais alors nous sommes obligés d'admettre que les choses sont ainsi par l'effet d'une intelligence plus forte que la nôtre et dont il nous est à tout jamais interdit de connaître les desseins; et cette solution est encore moins acceptable pour le chercheur qui se consacre tout entier au soulagement des misères physiques de l'Homme.

II. *Facteurs cancérigènes d'ordre local*. — a) Le traumatisme joue un rôle indéniable dans l'étiologie des tumeurs malignes. La médecine professionnelle devra donc atténuer ou même abandonner ses restric-

tions en matière de cancer traumatique tout en maintenant ses conditions habituelles de contrôle.

b) La notion ancienne de la transformation cancéreuse des cicatrices est confirmée et étendue par les recherches modernes.

c) Les irritations mécaniques ou inflammatoires de siège et de nature variable, certaines radiations, certains agents chimiques ont une action cancérigène certaine.

III. *Facteurs cancérigènes d'ordre général.* — a) On ne doit pas exclure à priori qu'un parasitisme transitoire ne puisse être cancérigène. Même constatation pour certaines maladies à ultra-virus. Il est permis de supposer que, dans certains cas à terrain cancérigène favorable, les toxines issues du parasite vivant ou les produits de décompositions de ce dernier exercent sur la cellule des actions diverses et que, combinées aux produits de cytolysse, elles entraînent finalement des réactions cancérigènes de type local.

b) Parmi les facteurs humoraux ou endocriniens on peut citer le rôle douteux de l'hyperglycémie, le rôle plus favorable mais inconstant de l'hypercholestérolémie, de l'avitaminose (notion qui paraît appelée à prendre une grande importance), l'influence des variations du pH, l'action encore mystérieuse de l'hypophyse.

Derniers résultats obtenus en cancérologie expérimentale. — I. Un complexe naturel du métabolisme animal peut, par des réactions chimiques encore inconnues, être transformé en produit cancérigène pour la souris à qui un hydrocarbure possédant le squelette du 1.2. benzanthracène est appliqué par badigeonnage prolongé. Le pouvoir cancérigène dépend en outre d'un type spécial de configuration moléculaire.

On a, d'autre part, découvert une analogie d'action physiologique entre ces hydrocarbures et les hormones sexuelles. A l'hydrogénation près, on retrouve dans les uns et les autres le squelette du phénanthrène, à trois noyaux benzéniques, squelette qui fait également partie de nombreuses substances telles que les stérols, les acides biliaires, pour ne citer que les substances qui se trouvent couramment dans le corps humain.

Cook et Haslewood ont, à partir d'un dérivé des acides biliaires, abouti à la constitution d'un carbure polycyclique, le méthylcholanthrène, qui s'est montré, entre les mains de Kennaway, particulièrement cancérigène pour la souris.

II. Le problème des rapports entre leucémie et cancer a été posé depuis que Bard, dans une formule devenue célèbre, a affirmé l'identité physiopathologique de ces deux processus, et cette façon de voir a trouvé un appui sérieux dans certaines observations de la pathologie humaine où les deux processus coexistaient, comme dans la leucosarcomatose de Sternberg et dans la leucémie myéloïde compliquée de myélosarcome. Or, dans les leucémies des animaux, celles des poules notamment, des faits analogues ont été observés depuis bien longtemps et toute une série d'auteurs ont signalé l'apparition de processus tumoraux au cours des transmissions.

Oberling et Guérin, de l'Institut du Cancer de Paris, ont été les premiers à montrer que le virus de la leucémie des poules peut provoquer la production de tumeurs malignes, notamment lorsqu'on emploie du matériel leucémique (sang, foie, moelle osseuse) conservé pendant un certain temps dans la glycérine et dans la glacière, et lorsqu'on pratique les inoculations par voie intra-musculaire.

Ces tumeurs présentent le plus souvent les caractères de sarcome et leur greffe détermine de nouveau des leucémies dans un grand pourcentage des cas.

Pour la première fois, Greppin obtint à l'Institut du Cancer de Paris un sarcome fusiforme en inoculant un filtrat leucémique pur, acellulaire. On peut conclure en disant qu'à l'heure actuelle, l'agent leucémique apparaît comme un virus doué d'une action surtout cyto-stimulante à affinité hémotrope; dans certaines circonstances cependant le virus peut étendre son action à d'autres éléments mésodermiques et devenir histiotrope.

III. L'étude du déterminisme des métastases est tout à son début. Tout ce qu'on peut dire à l'heure actuelle, c'est qu'elles sont probablement extrêmement précoces, microscopiquement parlé.

Conclusions. — L'effort des chercheurs se poursuit à chaque minute dans le calme et le silence du laboratoire, loin de la grande presse où fleurissent si rapidement les découvertes tapageuses des « resquilleurs » de la recherche.

Nous sommes à l'heure actuelle sur l'un des paliers de cette recherche, et notre grande source d'émulation réside dans le fait que ce n'est pas le même palier qu'il y a cinq ans. Un immense terrain d'investigations nouvelles s'est ouvert; de nombreux prospecteurs s'y sont déployés. Mais l'heure n'est pas venue d'une transposition dans le cadre de la thérapeutique.

Gardons-nous d'anticiper; nous avons ensemble traversé les laboratoires; ne dépassons pas les conclusions prudentes de ceux qui y travaillent; ce serait leur faire la pire injure, ils ne la méritent pas.

Séance du 25 mars 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université, sous la présidence de M. E. Guyot, président.

Le procès-verbal de la séance du 11 mars est lu et adopté. M. Maurice Droz est reçu membre actif de la société. M^{me} Florence Quartier, à Neuchâtel, est présentée comme candidate par MM. Archibald Quartier et J. Baer.

M. le président informe l'assemblée que notre société a reçu un don de 500 fr. de la Société d'exploitation des câbles électriques de Cortaillod. Il exprime à la donatrice notre vive reconnaissance.

M. Claude Favarger présente la première partie d'une communication intitulée: *Les plantes supérieures sont-elles des colonies de plantules élémentaires?* Ce travail paraîtra dans le *Bulletin* (sous le titre: *Considérations sur la phyllorize*, p. 61).

Séance du 29 avril 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université, sous la présidence de M. J. Baer, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars est lu et adopté.

M. le président fait part à la société du décès de notre collègue M. Paul Favre, ingénieur à Mulhouse. M. Paul Favre était fils de Louis Favre, qui joua jadis un si grand rôle dans notre société et dans notre pays comme savant et comme littérateur. L'assemblée se lève en signe de deuil.

M^{me} Florence Quartier est reçue comme membre actif.

M. Claude Favarger présente la seconde partie de la communication commencée dans la dernière séance et intitulée: *Les plantes supérieures sont-elles des colonies de plantules élémentaires?*

Séance du 13 mai 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université, sous la présidence de M. E. Guyot, président.

Le procès-verbal de la séance du 29 avril est lu et adopté.

M. le président informe l'assemblée que la réunion annuelle d'été aura lieu le 28 mai prochain, à la Grande Joux. Il signale ensuite la publication prochaine du tome VI des *Mémoires* de notre société.

M. Adolphe Ischer présente une communication, illustrée de projections, sur *Les relations entre le pH et la végétation dans les tourbières*. Ce travail paraîtra dans le *Bulletin* (p. 37).

M. Edmond Guyot, pour donner suite à l'interpellation de M. A. Jaquerod lors d'une précédente séance, parle de *L'aurore boréale du 25 janvier dernier*.

Le phénomène fut visible dans toute l'Europe et même en Afrique. D'après M^{me} Gabrielle-Camille Flammarion, « aucun phénomène spectroscopique n'est venu, jusqu'à présent, apporter son témoignage pour justifier l'origine solaire de cette aurore qui, par sa magnificence, sa visibilité aux basses latitudes de notre hémisphère terrestre et son caractère spectral, doit être considérée comme anormale ».

On a prétendu que cette aurore était en relations avec une grande tache solaire visible le 25 janvier. Cette information doit être démentie. Du 12 au 24 janvier on put observer une superbe tache solaire; cependant cette dernière n'était plus visible le 25 janvier. Par contre, dans la nuit du 25 au 26 janvier, une forte perturbation magnétique fut enregistrée.

Réunion d'été, tenue le 28 mai 1938, à 15 h. $\frac{1}{4}$, à la Grande Joux, sous la présidence de M. E. Guyot, président.

Malgré le mauvais temps, une soixantaine de personnes assistent à la séance, qui a lieu dans la grande salle du Conseil communal, au 1^{er} étage de la ferme de la Grande Joux.

M. le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux

participants. Il informe l'assemblée que M. Armand DuPasquier a fait don à la société, pour être déposée à la Bibliothèque de la Ville, de la collection complète des publications de notre regretté collègue André de Coulon.

Deux candidats sont annoncés et reçus immédiatement comme membres actifs. Ce sont: M. Paul Gretillat, étudiant en sciences, à Neuchâtel, présenté par MM. Fuhrmann et Baer, et M. le docteur Henri Monnier, médecin à Cormondrèche, présenté par MM. Charles Thiébaud et E. Guyot.

M. Edouard Lozeron, inspecteur cantonal des forêts, présente ensuite une communication sur *Les forêts des Joux*.

Les forêts des Joux appartenant à la ville de Neuchâtel sont situées sur les territoires communaux des Ponts-de-Martel et de la Chaux-du-Milieu. Elles s'étendent, entre les altitudes de 1000 et de 1300 mètres, sur une surface d'environ 360 hectares, dont 284 de forêts proprement dites et 77 hectares de surface couverte sur les pâturages boisés.

Ce qui caractérise ces forêts, c'est la grande quantité de gros bois qu'on y rencontre. En raison de leur éloignement des centres de consommation avant la construction de routes importantes et de chemins de fer, elles furent soumises à une culture extensive. Il y a environ un siècle, les autorités communales de Neuchâtel chargèrent un expert forestier d'étudier ces forêts et de préparer un plan d'exploitation. Selon ce plan, une bonne partie de la surface forestière continua à être soumise au jardinage, tandis qu'une autre partie fut traitée en futaie simple. Depuis ce moment-là, les forêts, qui étaient en grande partie soumises au parcours du bétail, furent clôturées, des surfaces importantes furent boisées par plantations, de sorte qu'en ce moment nous nous trouvons en face de deux types principaux de peuplements: les vieux peuplements comprenant une grosse part de bois ayant de deux à trois siècles d'existence, peuplements dont le sol est couvert en partie par un rajeunissement de résineux et de feuillus, puis les jeunes peuplements, provenant soit de plantations, soit de rajeunissements naturels ayant suivi la réalisation de vieux bois dans la partie traitée par le système de la futaie simple.

C'est en 1902 que fut exécuté le premier inventaire complet de la forêt, et cette opération fut répétée ensuite à trois reprises, en 1912, en 1921 et en 1929. Nous possédons donc quatre inventaires successifs à l'aide desquels il est facile de constater le développement de chacune des 45 divisions renfermant la surface boisée au complet.

A l'aide de graphiques, deux divisions types sont analysées selon les quatre inventaires effectués, les arbres inventoriés, leur diamètre et les essences auxquelles ils appartiennent. Il est possible de se rendre compte des différences qui interviennent dans la composition d'une division, selon les exploitations faites et les châblis (bois cassés, déracinés, secs) qu'il faut réaliser dans chaque période d'aménagement (années qui s'écoulent entre deux inventaires), puis d'établir également l'accroissement de la forêt, soit pour l'ensemble du matériel, soit pour chaque essence séparément. L'on constate que, dans les divisions à

vieux bois, l'accroissement total atteint à peine le 1% du matériel initial, tandis qu'il dépasse le 2% dans les divisions à jeunes bois.

Les arbres inventoriés sont classés en catégories de diamètre, puis en classes de grosseur, comprenant les petits bois (20 à 30 cm. de diamètre), les bois moyens (35 à 50 cm. de diamètre) et les gros bois (55 cm. et plus de diamètre). Il est aussi loisible de calculer l'accroissement de chaque catégorie de diamètre, de contrôler le mélange des essences si indispensable à la formation d'un bon humus et au maintien de la fertilité du sol, cela dans l'intérêt de l'accroissement élevé des bois. Enfin un but est poursuivi: celui de rechercher la composition des peuplements favorables au rendement le plus élevé. A l'heure actuelle, les proportions sont recherchées de 20% en cube de petits bois, 30% de bois moyens et 50% de gros bois. Il n'est pas encore possible de se prononcer quant à la valeur de cette proportion, qui doit s'adapter non seulement au commerce des bois, mais au traitement de la forêt.

Le temps malheureusement trop inclément empêcha une visite des deux types de peuplements décrits. La petite sortie que, malgré la pluie, entreprirent les plus vaillants, se limita à la visite d'une parcelle de vieux arbres au cours de laquelle des fûts de 1 m. à 1 m. 40 de diamètre et de 35 à 45 m. de hauteur éveillèrent l'admiration de chacun.

Après cette promenade, une excellente collation est offerte aux participants par les autorités de la ville de Neuchâtel, représentées par M. Robert-Grandpierre, auxquelles M. le président exprime la vive reconnaissance de la société pour leur aimable accueil. Puis M. Olivier Clottu parle, très spirituellement, de l'histoire de Neuchâtel et des circonstances grâce auxquelles eut lieu la donation du domaine des Joux à notre ville par Louis d'Orléans, prince de Neuchâtel, le 15 mai 1512.

La séance fut suivie d'un souper qui eut lieu à 19 h. $\frac{1}{4}$ à l'Hôtel de la Gare, à Auvernier.

**Séance du 4 novembre 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université,
sous la présidence de M. Jean Baer, vice-président.**

Les procès-verbaux de la séance du 13 mai et de la réunion d'été du 28 mai sont lus et adoptés.

M. le président fait part à la société des décès de M. Georges Perrenoud, membre actif, et de M. Charles-Edouard Guillaume, membre honoraire. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

M. Paul Simmen, à Saint-Blaise, est présenté comme candidat par MM. E. Guyot et J. Baer.

M. H. Spinner présente *une rose prolifère*. Il s'agit d'un exemplaire provenant de Corcelles. Après la fructification, l'axe floral s'est prolongé en une nouvelle tige sur laquelle se sont développées plusieurs nouvelles fleurs.

Ce phénomène, assez répandu dans le monde végétal, est surtout fréquent chez les rosacées (roses, fraisier, benoîte des ruisseaux).

M. Charles Cornaz présente une communication sur *Les migrations des oiseaux*.

L'oiseau se déplace dans son milieu naturel spécial, l'air, sans qu'il trouve sur son chemin des obstacles naturels insurmontables qui pourraient l'empêcher d'opérer ces déplacements annuels, si grands parfois, que l'on désigne sous le nom de « migrations ».

Ces magnifiques possibilités de mouvements saisonniers sont permises aux oiseaux grâce à ces organes merveilleux que sont les ailes, ces ailes qui, par des exercices journaliers au cours desquels les oiseaux totalisent des dizaines et parfois des centaines de kilomètres, soumettent les volatiles à un entraînement parfait et leur donnent une force, une sécurité, en même temps qu'une souplesse et une rapidité telles que l'oiseau migrateur peut changer de pays et de continent dans le minimum de temps nécessaire.

Parmi les quelque 360 familles qui peuvent être considérées comme appartenant à notre faune, les unes habitent nos contrées toute l'année, ce sont les *sédentaires*. D'autres, les *erratiques*, accomplissent, suivant les saisons et les changements des conditions atmosphériques qu'elles déterminent, de petits voyages de peu d'importance, ne dépassant pas, souvent, plus d'une centaine de kilomètres.

Enfin, une troisième catégorie — c'est de loin la plus nombreuse — est celle des *oiseaux migrants*. Ceux-ci poussés par des forces que les ornithologues n'ont pas encore réussi à définir (théories de l'hérédité, de l'instinct, du froid, de la nourriture, du besoin de reproduction, du besoin de lumière, etc.), changent de pays, de continent et accomplissent ainsi, deux fois dans l'année, des voyages parfois considérables.

Selon leurs habitudes, les oiseaux migrants ont été classés de la manière suivante:

a) *Les migrants de passage*. Les oiseaux classés dans cette catégorie se bornent à traverser notre pays, ne s'y arrêtant que juste le temps nécessaire pour se reposer et s'alimenter.

b) *Les migrants nicheurs*. Ce sont les familles qui viennent se reproduire dans nos régions. Dès que les petits sont élevés et que l'automne se manifeste, les départs pour les régions du sud se multiplient.

c) *Les migrants hivernants*. A cette catégorie appartiennent essentiellement les palmipèdes, qui font leurs apparitions sur nos lacs et cours d'eau au moment où les nicheurs sont partis sous des cieux plus cléments.

Pour chercher à déterminer avec une certaine exactitude les régions parcourues par les oiseaux migrants au cours de leurs voyages annuels, les ornithologues baguent, dès 1891, au moyen d'un anneau d'aluminium, le plus grand nombre possible d'oiseaux. Les oiseaux ainsi marqués sont souvent repris et la station de baguement en est, le plus souvent, informée.

Les renseignements obtenus de cette façon permettront peu à peu de donner quelques précisions à la solution de nombreux sujets d'études offerts aux ornithologues: âge moyen des diverses familles, routes par-

courues par les migrants, durée de leurs voyages, vitesse du vol, hauteur moyenne des vols de migration, conditions atmosphériques favorables, moment de la journée propice et recherché par les migrants, etc.

On peut aisément constater que les doubles mouvements de migration ont généralement un caractère différent selon les saisons. Ainsi, en automne, la durée de l'insolation journalière diminue à mesure que se rapproche la date du solstice d'hiver; les nuits deviennent plus longues, déterminant une diminution progressive de la température. Celle-ci, à son tour, provoque des perturbations atmosphériques chaque jour plus fréquentes et plus profondes (vents, pluies, tourmentes de neige et gel). Les insectes périssent en masse ou vont se réfugier dans des retraites sûres et peu accessibles aux oiseaux: ceux-ci fuient donc en hâte. En revanche, au printemps, la durée des jours augmente sans cesse, le beau temps s'affirme, la végétation reprend vie et les insectes apparaissent chaque jour plus abondants: les oiseaux reviennent dans nos contrées en musant.

L'exposé de M. Cornaz est suivi de la présentation d'une série de diapositifs, de cartes et de photographies caractéristiques.

**Séance du 18 novembre 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université,
sous la présidence de M. H. Rivier, secrétaire-rédacteur.**

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre est lu et adopté.

M. Paul Simmen est reçu en qualité de membre actif. En outre, M. le président fait part à l'assemblée de la rentrée dans la société de M. Jean Hübscher.

Trois candidats sont annoncés: M^{lle} Thérèse Schmid, à Colombier, présentée par MM. Schelling et Mathey-Dupraz; M. le docteur Jules Barrelet, médecin en chef de l'Hôpital des Cadolles, présenté par MM. Jaquerod et Fuhrmann, et M. André Bourquin, assistant au laboratoire de physique de l'Université, présenté par MM. Jaquerod et Cl. Attinger.

M. Maurice Vouga présente une communication intitulée: *A propos de théories ultraprotectionnistes à la Société des sciences naturelles*. Puis il présente quelques *Observations sur le mécanisme de la fraye*.

M. A. Jaquerod relate la vie et les travaux de *Charles-Edouard Guillaume*. Cette communication paraîtra dans le *Bulletin* (p. 85).

**Séance du 16 décembre 1938, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Auditoire de chimie
de l'Université, sous la présidence de M. E. Guyot, président,
puis de M. J. Baer, vice-président.**

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre est lu et adopté.

M^{lle} Thérèse Schmid, M. le docteur Jules Barrelet et M. André Bourquin sont reçus en qualité de membres actifs.

M. de Montmollin parle de *l'ypérite* et en présente quelques échantillons préparés au laboratoire de chimie de l'Université par la méthode allemande. L'étude de ce gaz de combat prend une grande importance actuellement par suite de la création des organismes de D. A. P. dont le service chimique doit s'occuper de la détection et de la destruction de ce corps fort dangereux parce qu'il produit des blessures difficiles à guérir.

Ensuite, M. M. de Montmollin présente une communication sur *Le caoutchouc synthétique* préparé par une méthode qu'il a mise au point, et M. Georges Brandt explique les appareils utilisés pour effectuer une des phases de la préparation, appareils qui ont été montés avant d'être expédiés à Zurich où ils figureront à l'Exposition nationale. Cette communication paraîtra dans le *Bulletin*.

M. Edmond Guyot fait un exposé illustré de projections sur *L'Observatoire cantonal de Neuchâtel, 1858-1938*, afin de commémorer le quatre-vingtième anniversaire de cet institut. Cette communication paraîtra dans le *Bulletin* (p. 5).

Assemblée générale du 13 janvier 1939, tenue à 20 h. $\frac{1}{4}$, à l'Université, sous la présidence de M. E. Guyot, puis sous celle de M. J. Baer.

PARTIE ADMINISTRATIVE

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 1938 est lu et adopté.

M. le président Guyot présente le rapport du comité pour l'exercice 1938, puis donne lecture du rapport de la Section des Montagnes. Après quoi, à la place du trésorier absent, il présente un résumé des comptes de l'exercice. Après lecture par M. G. Benoît du rapport des vérificateurs de comptes, un projet de budget pour l'exercice 1939 est proposé par le trésorier.

Ces divers rapports, ainsi que les comptes et le projet de budget, sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

M. H. Spinner, président de la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature, donne lecture du rapport annuel de la dite commission.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du président et des autres membres du comité pour la période 1939 à 1942. M. Jean Baer est nommé président, M. Georges Dubois vice-président, M. Henri Schelling trésorier. Sont nommés en outre MM. James Borel, Auguste de Coulon, Théodore Delachaux, René Guye, Edmond Guyot et Henri Rivier, auxquels vient s'ajouter, conformément aux statuts, M. Bartholomé Hofmänner, président de la Section des Montagnes. MM. Godet et Mügeli avaient décliné une réélection.

MM. Olivier Clottu et Edouard Lozeron sont nommés vérificateurs de comptes, et M. Fritz Kunz suppléant.

Sur la proposition du comité, l'assemblée nomme membre honoraire M. Jules Favre, assistant conservateur au Museum d'histoire naturelle de Genève.

Trois candidats sont annoncés. Ce sont: MM. Max de Coulon, architecte à Neuchâtel, présenté par MM. Auguste et Marcel de Coulon; M. Laurent Pauli, professeur à Neuchâtel, présenté par MM. G. Dubois et E. Guyot, et M. Jean-Pierre de Montmollin, banquier à Neuchâtel, présenté par MM. Baer et Schelling.

COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

M. Ad. Ischer présente une causerie, richement illustrée de projections en couleurs, sur *La flore alpine*.

Après avoir défini les conditions climatiques spéciales dans lesquelles vivent les plantes de haute montagne, après avoir délimité les différentes zones alpestres, il convie les membres de la société à une charmante promenade à travers pâturages et alpages. Les espèces les plus typiques de la flore alpine passent sur l'écran; leurs caractéristiques et leur habitat sont brièvement indiqués. Le conférencier retrace ensuite l'histoire de la colonisation végétale de nos montagnes et il termine en présentant par l'image les éléments floristiques alpins d'une région connue de tous: le Creux-du-Van.

Rapport sur l'exercice 1938.

Le nombre de nos membres est resté à peu près stationnaire en 1938. Nous avons enregistré 6 démissions. La mort nous a enlevé un membre honoraire, M. Charles-Edouard Guillaume, et deux membres actifs, MM. Georges Perrenoud et Paul Favre. Onze nouveaux membres ont été admis au cours de l'année et au 31 décembre 1938, notre effectif comprenait 12 membres honoraires et 301 membres actifs.

En 1938, nous avons tenu 9 séances et une assemblée générale et nous avons organisé, en collaboration avec la Société neuchâteloise de géographie, une conférence sur un voyage en Laponie faite par M. Jean Gabus. Les 13 communications présentées se répartissent comme suit entre les différentes disciplines: Botanique 4, chimie 1, zoologie 2, physique 1, médecine 1, sylviculture 1, pisciculture 1, divers 2. La séance d'été eut lieu le 28 mai à la Grande Joux, où une collation fut aimablement offerte par la ville de Neuchâtel aux participants. M. Ed. Lozeron, inspecteur forestier, parla des forêts des Joux.

La société a été représentée par son vice-président, M. Jean Baer, à l'assemblée annuelle de la Société jurassienne d'émulation à Tramelan, le 1^{er} octobre, et au deuxième centenaire de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, le 8 octobre. Lors du centenaire de l'Université de Neuchâtel, notre société figura parmi les membres du comité d'honneur et offrit, en collaboration avec la Société neuchâteloise de géographie et la Société médicale, un vitrail à notre haute école. Au banquet du 12 novembre à l'Hôtel Terminus, un discours fut prononcé par le président au nom des sociétés savantes du canton.

Le comité a tenu six séances au cours desquelles il s'est occupé du *Bulletin*, de l'organisation de la séance d'été et de l'attribution du prix quinquennal. Un seul travail, intitulé *Etude monographique des Strigeida*, ayant été présenté, le comité a décidé de lui attribuer le prix après avoir entendu un rapport de MM. O. Fuhrmann, Th. Delachaux et J. Baer. Ce travail, d'une grande valeur scientifique, est devenu au cours de l'année le 6^{me} tome de nos *Mémoires*. Conformément au règlement du prix quinquennal, le nom du lauréat doit être proclamé lors de l'assemblée générale du début de l'année; c'est M. Georges Dubois, auquel nous adressons nos vives félicitations.

Le tome 62 du *Bulletin* est sorti au mois de mai des presses de l'Imprimerie Centrale. Il compte 244 pages et contient onze travaux scientifiques. Mentionnons à ce sujet que la Société des câbles électriques de Cortailod nous a fait un don de 500 francs comme les années précédentes, ce qui nous a permis d'augmenter quelque peu le volume de notre *Bulletin*. D'autre part, M. G. Dubois nous a remis une somme de 1500 francs comme participation aux frais de publication de son mémoire sur les *Strigeida*. Nous remercions très vivement ces généreux donateurs.

Le comité arrivant au terme de son mandat tient à remercier la société de la confiance qu'elle a bien voulu lui accorder pendant ces trois dernières années et exprime sa reconnaissance à tous ceux qui lui ont facilité sa tâche, en particulier aux donateurs et aux auteurs de communications. Le président manquerait à son devoir s'il ne signalait le gros travail fourni par ses collaborateurs du comité, qu'il remercie vivement.

Le président,
(signé) E. GUYOT.

Rapport de la Section des Montagnes.

L'activité de la section des Montagnes au cours de l'année 1938 se résume par:

1. Six séances de comité;
2. Une assemblée générale administrative;
3. Cinq séances avec présentation de travaux;
4. Deux conférences publiques dont l'une en collaboration avec la section locale du Club alpin suisse.

Les communications présentées aux séances se répartissent comme suit: Météorologie 3; géographie physique 1; voyages et géographie 3; biographie 1; zoologie 1.

En outre, au cours d'une séance, un rapport fut présenté sur la 119^{me} assemblée annuelle de la S. H. S. N. tenue à Coire du 27 au 29 août.

Les sujets des neuf travaux présentés au cours des cinq séances étaient les suivants:

Ch. Borel: *Observations et anomalies météorologiques* (3 communications).

Ph. Bourquin: *L'œuvre du prof. Lugeon, à l'occasion de son jubilé.*

B. Hofmänner: *Les cours d'eau de montagne. — Un nouveau parasite de nos arbres fruitiers* (Ceresa bubalus F. Hém.-Hom.-Cic.) *découvert en Valais.*

A. Monard: *La Guinée portugaise; le voyage, le pays et les indigènes* (3 communications).

Les séances ont été fréquentées en moyenne par une quinzaine de personnes. Les séances publiques avaient comme sujets:

La forme de la plante, le rôle des vitamines et des hormones, par M. le prof. Schopfer de l'institut botanique de l'Université de Berne.

La science en haute montagne, par M. Ch. Borel, avec présentation des deux films inédits: a) *Neige et avalanches*, par M. le prof. Mörkofer de Davos; b) *Nuages et montagnes*, par M. le prof. Kampé de Fériet de l'Institut des fluides de Lille.

L'effectif de la section est de 42 membres, une démission étant survenue depuis notre dernier rapport.

POUR LE COMITÉ:

Le président,

(signé) Dr B. HOFMÄNNER.

COMPTES DE L'EXERCICE 1938

RECETTES

Cotisations	Fr.	1974.—
Don	»	500.—
Versement de la Bibliothèque de la Ville et de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»	»	900.—
Intérêts	»	48.34
Vente de Bulletins	»	81.45
Divers	»	41.56
Prélèvement sur le fonds de réserve	»	999.—
Total	Fr.	<u>4544.35</u>

DÉPENSES

Versement au fonds du prix quinquennal	Fr.	100.—
Imprimés et convocations	»	230.05
Frais de port	»	253.70
Honoraires du secrétaire-rédacteur	»	100.—
Locaux, conférences, éclairage	»	91.90
Divers	»	76.70
<i>Bulletin</i> , tome 62	»	3541.70
<i>Mémoires</i> : Dépenses totales	Fr.	6409.25
Recettes totales	»	5913.61
Total	Fr.	<u>4889.69</u>
Excédent des dépenses sur les recettes	Fr.	<u>345.34</u>

Solde à fin 1938:

Compte de chèques postaux	Fr.	83.43
Livret de dépôt du Crédit Foncier Neuchâ- telois N° 17196	»	29.70
Solde à fin 1937	Fr.	<u>113.13</u>
Déficit de l'exercice	Fr.	<u>345.34</u>

N. B. A ce chiffre il y a lieu d'ajouter le prélèvement de Fr. 999.— sur le fonds de réserve, de sorte que le déficit réel de l'exercice se monte à Fr. 1344.34.

COMPTES SPÉCIAUX

Fonds du prix au capital inaliénable :

Livret de dépôt du Crédit Foncier Neuchâtelois N° 9030.	
Solde à fin 1937	Fr. 508.31
Intérêts 1938	» 13.34
Solde à fin 1938	<u>Fr. 521.65</u>

Fonds des cotisations à vie :

Livret de dépôt du Crédit Foncier Neuchâtelois N° 22081.	
Solde à fin 1938	<u>Fr. 840.—</u>

Fonds du prix quinquennal :

Livret de dépôt du Crédit Foncier Neuchâtelois N° 24399.	
Solde à fin 1937	Fr. 500.—
Versement 1938	» 100.—
	<u>Fr. 600.—</u>
Prélèvement pour l'attribution du prix	» 500.—
Solde à fin 1938	<u>Fr. 100.—</u>

Fonds de réserve :

Livret de dépôt du Crédit Foncier Neuchâtelois N° 24400.	
Solde à fin 1937	Fr. 1000.—
Prélèvement	» 999.—
Solde à fin 1938	<u>Fr. 1.—</u>

Mémoires :

Factures Paul Attinger S. A., Neuchâtel	Fr. 12,084.25
Facture Busag S. A., Berne	» 1,225.—
	<u>Fr. 13,309.25</u>

Versement de la Fondation Dr Joachim de Giacomi	Fr. 2000.—
Versement de l'auteur	» 1500.—
Vente de 46 exemplaires.	» 2413.61
Versement de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles	» 495.64
	<u>» 6,409.25</u>
Solde dû au 31 décembre 1938	<u>Fr. 6,900.—</u>

La Fondation Dr Joachim de Giacomi participe jusqu'à concurrence de Fr. 4000.— au paiement du solde ci-dessus, de sorte que le montant à charge de la Société neuchâteloise des sciences naturelles se réduit à Fr. 2900.— payable jusqu'à fin mars 1940 au plus tard.

Le caissier :
(signé) H. SCHELLING.

Rapport des vérificateurs de comptes.

Les soussignés déclarent avoir vérifié aujourd'hui les comptes de l'exercice 1938 de la Société neuchâteloise des sciences naturelles et les avoir trouvés parfaitement exacts. Ils ont pu constater que les sommes inscrites au bilan sont bien celles qui figurent sur les livrets d'épargne du Crédit foncier neuchâtelois et du compte de chèques postaux.

Ils peuvent, en conséquence, proposer aux membres de la société d'en donner décharge au caissier, M. Henri Schelling, avec remerciements pour ses excellents et désintéressés services.

En terminant, nous tenons à faire remarquer que la publication du dernier *Bulletin* annuel de la société a épuisé le fonds de réserve et qu'il y aura lieu, pour le reconstituer peu à peu, de prévoir désormais des Bulletins annuels moins importants.

Neuchâtel, le 11 janvier 1939.

Les vérificateurs de comptes:

(signé) G. BENOIT.

(signé) O. CLOTTU.

Rapport de la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature sur l'exercice 1938.

La C.N.P.N. est, à ce jour, constituée comme suit de représentants de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles (S.N.S.N.), du Club Jurassien (C.J.) et de la Société romande pour l'étude et la protection des Oiseaux (O.):

Président: Henri Spinner, professeur, Neuchâtel (S.N.S.N.).

Vice-président: Jean Baer, professeur, Neuchâtel (S.N.S.N.).

Secrétaire: Emile Piguet, professeur, Neuchâtel (S.N.S.N.).

Assesseurs: Emile Argand, professeur, Neuchâtel (S.N.S.N.); Ed. Lozeron, inspecteur cantonal des forêts, Neuchâtel (S.N.S.N.); A. Mathey-Dupraz, professeur, Colombier (S.N.S.N.); J. Jacot-Guillarmod, inspecteur forestier, Saint-Blaise (S.N.S.N.); Eug. Mayor, médecin, Perreux (S.N.S.N.); Ad. Ischer, professeur, Neuchâtel (S.N.S.N.); B. Hofmänner, professeur, la Chaux-de-Fonds (C.J.); Ch. Béguin, pharmacien, le Locle (C.J.); Ed. Dubois, mécanicien, Couvet (C.J.); Gaston Capt, Colombier (C.J.); Alph. Boiteux, fonctionnaire postal, Neuchâtel (C.J.); Ch. Cornaz, fonctionnaire cantonal, Neuchâtel (O.).

Durant l'exercice écoulé, elle s'est occupée essentiellement de trois objets importants:

1° *Les rapports précis existant entre les diverses organisations officielles ou officieuses qui s'occupent de la protection de la nature*

en Suisse. — Dans deux séances, l'une à Olten, le 3 avril, l'autre à Coire le 28 août, et où M. Baer nous représentait, il a été décidé de confier la direction générale du mouvement à la L.S.P.N. et de constituer définitivement la Commission consultative formée des présidents des C.C.P.N., de trois représentants de la S.H.S.N. et du comité de la L.S.P.N.

La participation à l'Exposition nationale de 1939 a été admise en principe, chaque commission cantonale y participant pour Fr. 200.—. Nous ne savons encore sur quelle base elle se fera. Toutefois il est prévu une carte de la Suisse, sur laquelle seront reportés tous les monuments naturels protégés. A part les réserves naturelles et les territoires à ban de chasse, nous avons situé sur la carte au 1:100 000 environ 150 blocs erratiques, repérés exactement par feu le professeur de Tribolet. Son dossier est déposé aux archives du Département des Travaux publics, au Château de Neuchâtel.

2° *La réserve du Seeland.* — Depuis plusieurs années, des plaintes répétées se sont élevées contre l'envahissement des grèves de Witzwil par des détritiques provenant de l'exploitation pénitenciaire. Celle-ci reçoit tous les résidus de la ville de Berne et, après triage, déverse dans le lac ce dont elle ne sait que faire. Or Neuchâtel possède un petit territoire près de l'embouchure de la Broye et, de plus, exerce la police sur tout le littoral entre la Broye et la Thièle; les cantons bordiers de Berne, Vaud et Fribourg ont aussi tout intérêt à une entente scientifique. Il s'agit essentiellement de ménager des roselières et d'empêcher la pollution des eaux.

Sur notre demande, une première réunion eut lieu sur place le 17 juin; le canton de Berne y avait délégué MM. Rytz, président de la commission bernoise, von Erlach, inspecteur cantonal des forêts, ainsi que l'inspecteur local; MM. Spinner et Baer y représentaient la C.N.P.N.; M. Kellerhals père y défendait Witzwil. A la suite de cette visite, nous envoyâmes le 27 juin un rapport circonstancié au gouvernement bernois, la plus grande partie de la réserve étant sur son territoire, et saisîmes de la question les présidents des commissions cantonales intéressées, ainsi que l'Ala, et diverses personnalités influentes, dont MM. Tenger, avocat à Berne, et H. Haeberlin, ancien conseiller fédéral, président de la C.F.P.N., à Frauenfeld.

De toutes parts nous reçûmes des encouragements, et la direction des forêts du canton de Berne annonça «l'élargissement du refuge Vanelstrand en prenant toute la rive jusqu'à la frontière bernoise». Pour le reste, elle se déclara prête à revoir toute la question pour 1939-1940. Nous avons remercié ces amis de la nature et, sur le conseil de M. Haeberlin, nous écrivîmes le 14 juillet au Département fédéral de l'Intérieur pour le mettre au courant de nos démarches. L'autorité fédérale voulut bien s'y intéresser et transmettre officiellement notre demande à la Commission fédérale pour la protection de la nature. Celle-ci ayant séance à Berne le 17 septembre, en profita pour venir au complet visiter les lieux incriminés; M. le conseiller fédéral Etter

s'était joint à ces Messieurs; le président de la C.N.P.N. était invité spécialement. A la Sauge, M. Tenger tint à affirmer expressément que c'était à la demande des Neuchâtelois que la C.F.P.N. s'était déplacée, puis fit l'historique de cette affaire compliquée intercantonalement et embrouillée historiquement. On se rendit ensuite à la tour d'observation de la Société romande, où nous attendaient MM. Cornaz et Kellerhals fils. Une longue discussion y eut lieu, laquelle se continua au sommet de la tour de l'Ala, dont les fondations reposent essentiellement sur des monceaux de vieilles boîtes de conserve et de tessons variés. Chacun put se faire une idée de l'état de malpropreté illégale de la rive et M. Petitmermet, grand-maître des Eaux et Forêts de la Confédération, ainsi que M. Haerberlin promirent d'intervenir pour empêcher la continuation de cette invasion détritique. Une gentille réception nous fut faite à Witzwil dont les directeurs, sous la pression amicales des autorités supérieures, se montrèrent prêts à des concessions encourageantes. Après avoir vivement remercié ces Messieurs, nous avons déclaré que jusqu'à nouvel avis la C.N.P.N. ne reviendrait plus sur cette question et qu'elle la remettait aux bons offices de la C.F.P.N.

3° *La Marnière d'Hauterive.* — Des démarches avaient déjà été entamées à fin 1937 pour faire de cette intéressante dépression une petite réserve naturelle. Les communes propriétaires, Saint-Blaise, Hauterive et Marin-Epagnier se montrèrent favorables à notre demande, et, après visites de la Marnière et décisions des autorités communales, nous reçûmes en date du 18 juillet 1938 une lettre du Conseil de paroisse de Saint-Blaise disant:

« 1. La mise à ban, au sens strict du mot, n'est pas désirable. Il serait, en effet, très difficile de faire observer une telle mesure, celle-ci nécessitant une surveillance qu'aucune de nos trois communes n'est à même de garantir d'une façon suivie.

» 2. Par contre, le Conseil de la paroisse est favorable à la pose d'écriteaux rédigés par vos soins dont le libellé porterait que, dans le but d'en sauvegarder les richesses naturelles botaniques, zoologiques et géologiques, la Marnière d'Hauterive est placée sous la surveillance du public, qu'il est formellement interdit de toucher aux richesses naturelles en question sous peine d'amende. Cet avis serait signé par les trois conseils communaux de la paroisse et par votre commission. »

Très reconnaissants de cette attitude, nous nous sommes déclarés d'accord et prendrons une décision définitive avant le printemps.

Signalons en outre que nous sommes en tractation pour la conservation d'un superbe érable (*Acer Pseudoplatanus*), situé au Bas-Monsieur, mesurant 8 m. 50 de circonférence à la base, et 31 m. de hauteur.

La visite annuelle des réserves et des localités de plantes protégées a démontré leur bon état de conservation.

Enfin la L.S.P.N. ayant adressé une requête au gouvernement neuchâtelois pour la protection de la grive litorne (*Turdus pilaris*) et

de la draine (*T. viscivorus*), nous l'avons appuyée. La réponse a été négative, ce qui est fort regrettable, car d'autres cantons l'ont accueillie favorablement. Il semble de plus en plus indispensable d'aboutir à une législation fédérale dans ce domaine.

La mise en réserve du haut de la Combe-Biosse demeure en suspens.
Les comptes de la C.N.P.N. pour 1938 se présentent comme suit:

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1938	Fr. —.60
Retiré sur livret B.C.N.	» 65.—
Reçu de la L.S.P.N.	» 100.—
Total	<u>Fr. 165.60</u>

DÉPENSES

Frais d'administration	Fr. 47.50
Séances, déplacements	» 29.40
Placé sur livret B.C.N.	» 80.—
Total	<u>Fr. 156.90</u>
En caisse au 31 décembre 1938.	<u>Fr. 8.70</u>

ACTIF

En caisse à ce jour	Fr. 8.70
Sur livret d'épargne B.C.N.	» 625.15
Fortune nette à ce jour	<u>Fr. 633.85</u>

Neuchâtel, le 9 janvier 1939.

Le président,
(signé) H. SPINNER.